

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. 12.50 Six mois. 25.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 10 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

La JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. 25 c Réclames : 30 c Faits divers : 15 c On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DES VALEURS

(Bourse gouvernementale)

Table with 2 columns: Date (17 JANVIER, 18 JANVIER) and Values for various bonds (3 0/0, 4 1/2, Emprunts 5 0/0).

Bourse particulière du Journal de Roubaix

Table with 2 columns: Actions (Banque de France, Société gén. détache, Crédit Foncier de France) and other financial instruments (Chemins autrichiens, Lyon, Nat, Ouest, Nord, Midi, Suez, Péruvien).

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 17 janvier. Change sur Londres 4.83 1/2. Valeur de l'or, 106 7/8. Café good fair, (la livre) 21 1/8. Café good Cargoes, (la livre) 21 5/8. Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhaufen et C^o représentés à Roubaix par M. Bultheux-Grymonprez :

Havre, 17 janvier. Cotons : Ventes 300 b. Marché très calme, facile sans baisse apparente. Liverpool, 17 janvier. Cotons : Ventes 10,000 b. Marché calme, livrable lourd. Manchester, 17 janvier. Marché calme.

New-York, 16 janvier. Recettes de quatre jours 66,000.

ROUBAIX 17 JANVIER 1877.

Bulletin du jour

Puisque la politique chôme pour le moment. Nous en profitons pour signaler à l'attention du lecteur, un document économique qui touche aux plus chers intérêts de notre commerce et de notre agriculture. Nous voulons parler du tableau général de notre réseau de chemin de fer, pendant l'année qui vient de finir et que le ministre des travaux publics a fait publier à l'Officiel.

En 1875 il n'y avait eu que 20,643 kilomètres ouverts à la circulation; il y a donc eu en 1876, une augmentation de 939 kilomètres, dont 766 appartiennent aux grandes compagnies, 135 aux compagnies secondaires et 38 seulement aux compagnies d'intérêt local.

Le total des recettes réalisées par toutes les entreprises de railways, s'est élevé à la somme de 855 millions pour les 21,582 kilomètres en exploitation, soit 40,000 francs par kilomètre. En 1875, l'ensemble des recettes n'avait été que 834 millions; il y a donc eu un surcroît de produit de 21 millions au profit de 1876, dont 16 millions sont applicables aux grandes compagnies et 5 millions répartis entre toutes les autres.

Il résulte, des renseignements fournis par les administrations de nos diverses lignes, que le produit kilométrique a été très-fructueux pour les anciens réseaux. Ainsi le réseau d'Orléans a réalisé 50 mille francs de recettes par kilomètre; celui du Midi 60 mille francs; celui de l'Ouest 77 mille francs, celui de l'Est 78 mille francs, celui du Nord 83 mille francs.

Les lignes des nouveaux réseaux sont naturellement moins bien partagées, on le conçoit facilement. Ces lignes étant pour la plupart réduites au trafic local n'ont pas encore pu prendre l'essor auquel elles sont en droit de prétendre, mais pour qu'elles puissent profiter du transit général, il faut qu'elles soient reliées les unes aux autres. En attendant les lignes nouvelles du Lyon ont produit 15 mille francs par kilomètre, les lignes nouvelles du Midi 18 mille francs, celles d'Orléans 19 mille francs, celles de l'Ouest 20 mille francs, celles du Nord 24 mille francs et celles de l'Est 31 mille francs. Les lignes secondaires et celles d'intérêt local sont bien loin d'avoir atteint ces résultats; plusieurs d'entre elles n'arrivent pas même à couvrir leurs frais d'exploitation; c'est, comme nous le faisons remarquer plus haut, la conséquence de leur manque de ramification avec les grandes lignes. Quand elles se souderont toutes entre elles, cet état d'infériorité se trouvera considérablement atténué; elles participeront toutes, dans une mesure plus ou moins large, au mouvement de notre trafic national. Il est vrai que jusque là certaines de nos petites lignes auront à lutter contre bien des difficultés; leur situation précaire devra leur imposer de rudes sacrifices; c'est à elles à savoir tenir le coup par de sévères économies et l'habileté de leur gestion. Peut-être que les conseils généraux intervenant efficacement pour aider les lignes locales à traverser la période critique sans de trop cruels dommages; il est désirable qu'ils entre dans cette voie; en agissant ainsi ils contribueront puissamment au complet achèvement de notre réseau national, qui sera alors l'instrument le plus actif de la richesse agricole et industrielle de la France.

LEON DUVILLIER.

Un mandement

L'Union publie le texte du mandement de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, mandement au sujet duquel une polémique s'est engagée depuis hier dans la presse parisienne. Voici les principaux passages de ce document :

Jamais, nous n'avions assisté à un déchaînement semblable des passions anti-sociales et anti-religieuses. On croit entendre les blasphèmes, les railleries, les clameurs qui retentissaient dans les amphithéâtres des premiers siècles, et réclamaient les chrétiens pour être jetés aux bêtes féroces : Christiani ad bestias. Pendant ce temps, l'église se tait, prie, continue sa mission de dévouement et dit à Dieu : « Père, pardonnez leur; ils ne savent ce qu'ils font. »

Quelques-uns le savent pourtant; ce sont ceux qui conduisent plus ou moins ouvertement cette campagne contre Dieu et la société. Est-ce que ceux-là représentent la véritable France, cette France chrétienne qui était l'épée de la civilisation, la lumière, la loyauté, la générosité chevaleresque, le respect de la religion, la fille aînée de l'Eglise? A Dieu ne plaise ! La religion, qu'ils en disent à encore parmi nous une immense autorité, elle régnait encore sur des millions d'âmes fidèles, et, à côté des chrétiens fervents, il y a aussi des millions d'honnêtes gens qui ont horreur de la violence et du sang. Mais quelle tristesse on éprouve, en contemplant l'explosion de ces haines qui versent chaque jour dans le cœur de notre pauvre peuple de France le fiel amer de l'envie, la révolte contre toute autorité, l'impie qui flétrit tout et lui arrache ce qui seul peut l'éclairer, l'élever, le consoler, lui enseigner la vertu, la résignation, l'amour du travail, la liberté de l'âme, la dignité et le sens de la vie ! Chaque jour on montre au peuple le clergé, — ce clergé qui a fait la France, au dire des historiens hostiles, ce clergé sorti du peuple et qui se donne tout entier à ses besoins, — on le lui montre du doigt, avec le riche, avec le noble, avec le magistrat, avec les gouvernants eux-mêmes, et on lui dit : Regarde voilà tes ennemis ?

Nous lisons dans le Pas-de-Calais du 15 janvier :

« Hier, au moment où M. le général Maurice allait se rendre à la cathédrale pour assister aux prières publiques, il reçut un pli officiel, lui apportant la nouvelle de sa mise en disponibilité. L'arrêté ministériel portait la date de la veille, 13 janvier. Le motif de cette mesure n'est pas connu dans le public, mais il importe qu'il soit révélu. On se rappelle les colères que soulevèrent dans un certain parti les paroles loyales prononcées naguère par le général en faveur de l'aéronomie militaire; il faut que l'on sache si les démarches faites depuis lors par les radicaux ont abouti, et si le gouvernement a obéi à leurs injonctions en frappant M. le général Maurice qui, devant dans deux mois, passer au cadre de réserve. S'il en était ainsi, nous devrions être sévère dans l'appréciation de l'acte ministériel; si, au contraire, la destitution est fondée sur des motifs purement militaires, nous savons la réserve qui nous serait imposée. Mais, nous le répétons, une explication est nécessaire, d'autant plus nécessaire que la mesure qui atteint

le général est d'une gravité exceptionnelle et, pour ainsi dire, sans précédents.

La mesure qui vient de frapper le brave général Maurice produira dans l'armée une profonde émotion qui rendra plus nécessaires encore les explications que réclame notre excellent confrère le Pas-de-Calais.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 16 janvier.

Présidence de M. J. GASTY

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le ministre des finances, au nom de M. le ministre de la guerre, dépose un décret portant retrait du projet de loi relatif à l'extension du gouvernement militaire de Paris.

M. le ministre dépose en outre un projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires applicables aux tarifs de la solde et aux frais de service des officiers généraux.

Ce projet de loi est renvoyé à la commission du budget.

M. Estignard dépose une proposition de loi relative à l'assistance médicale dans les compagnies. Cette proposition est renvoyée à la commission, déjà saisie d'une proposition analogue.

M. le ministre des finances dépose le premier exemplaire du volume du budget de 1877; la distribution en sera faite à domicile.

M. Cantarel dépose une proposition ayant pour objet de garantir le droit d'association.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement des champs de tir.

M. le président du conseil, au nom de M. le ministre de la guerre et d'accord avec la commission, demande l'ajournement. Le projet de loi est retiré de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la perception du droit de quai en Algérie.

Le projet de loi est adopté.

La proposition relative à l'assistance médicale dans les compagnies est adoptée en première lecture.

La proposition relative à la représentation du Sénégal et de la Guyane est adoptée en première lecture.

Le ministre de la marine se réserve de la combattre en deuxième lecture.

M. de Gasté la combat inutilement par des raisons très-sérieuses. Il est ensuite procédé à la deuxième délibération sur la proposition tendant à introduire dans la loi du 10 Août 1874, sur les conseils généraux, les dispositions de la loi du 6 juin 1868 sur les réunions électorales publiques.

M. Chevandier, soutient sa proposition et fait remarquer qu'en 1868 l'idée du projet a été émise par les hommes les plus modérés.

Ce projet ajoute l'orateur, n'est pas l'idéal du droit de réunion, mais c'est un pas fait en avant, et il est à remarquer qu'il a été soutenu en 1868 au corps législatif par M. Buffet.

L'article unique du projet est adopté. La proposition de M. Pascal Duprat pour le Crédit foncier est ajournée.

La Chambre prend en considération plusieurs autres propositions et s'ajourne à lundi.

La séance est levée à 3 h. 55.

LETTE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 16 janvier 1877.

M. Jules Simon est, avant tout, un endormeur. Il cherche à endormir les gauches, en leur persuadant qu'il fera bien mieux leurs affaires, si elles renoncent à leurs propositions et interpellations qui gêneront le président du Conseil, et l'empêcheront de servir efficacement leur politique.

Il cherche également à endormir le maréchal, en lui persuadant que ses prérogatives seront toujours respectées s'il veut bien laisser carte blanche au président du Conseil. Cette tactique est employée notamment en ce qui concerne les communards. M. Jules Simon dit aux gauches : Abstenez-vous de renouveler des propositions d'amnistie, je ferai signer au maréchal un si grand nombre de grâces, qu'il n'y aura bientôt plus personne à amnistier.

Puis, il dit au maréchal : Vous voyez bien que voté prérogative est respectée puisque les gauches s'abstiennent de toute nouvelle proposition d'amnistie.

Il s'agit aussi d'endormir le Sénat. Dans l'entourage du ministre, on prétend qu'il aurait déjà gagné à sa politique un certain nombre de sénateurs, de manière à pouvoir, dans une circonstance où l'existence du ministère serait en jeu, déplacer la majorité de droite à gauche. Le duc d'Audoubert-Pasquier aide puissamment M. Jules Simon à atteindre ce but.

En présence de cette politique ministérielle, les communards deviennent de plus en plus audacieux.

La Fraternelle de Carcassonne, journal radical, annonce pour aujourd'hui l'apparition à Marseille de la Lanterne, sous le patronage d'Henri Rochefort.

Le même journal paraîtra simultanément dans les Bouches-du-Rhône et à Paris.

Le candidat de M. Thiers au ministère de la marine est l'amiral Pothuau. Mais le maréchal hésite beaucoup sur ce nom.

La civilisation est une conquête ininterrompue et la nature ne met devant nous tant d'obstacles que pour nous donner les moyens de grandir en les surmontant.

L'obstacle de la Manche sera donc vaincu, comme l'obstacle de Suez. L'obstacle des Alpes et un jour, celui de l'isthme américain; le temps approche où l'on pourra se rendre en chemin de fer de Paris, Bruxelles, Rome, Lisbonne, St-Pétersbourg, Vienne et Constantinople dans la capitale de la Grande-Bretagne.

Deux compagnies sont à l'œuvre; l'une veut ouvrir à la locomotive un chemin de fer sous le détroit; l'autre veut l'ouvrir à toute vapeur au dessus de ce bras de mer.

La première fait creuser en ce moment un puits sur la côte française afin de préciser autant que possible la nature du terrain à perfore; la seconde ne tardera pas à inaugurer les opérations de son chemin à ciel ouvert.

Voilà un zèle auquel nous n'avons qu'à applaudir et des travaux qui promettent aux peuples d'incalculables avantages au point de vue moral, aussi bien qu'au point de vue matériel.

« Terram operari gentibus. » (Il faut ouvrir aux nations la terre toute entière).

Paix et guerre, tels sont les deux thèmes qui ont dirigé aujourd'hui notre marché financier.

Nos recettes générales

achetaient pour 21.000 fr. de rentes 3 0/0, et pour 65.000 fr. de rentes 5 0/0; la spéculation exigeait un escompte de 67.000 fr. de rentes 5 0/0; tout se ressentait alors de ces circonstances favorables; les cours progressaient à l'envi, et menaçaient presque de s'emporter. On chantaît la paix !

Deux heures ont sonné. Et il faut procéder dès lors à la réponse quotidienne des primes; mais quel revirement ! Se livre-t-on à des réalisations de bénéfices ? Les dernières dépêches sont-elles alarmantes ? Personne ne pourrait l'affirmer ! Toutefois, on a pu constater un recul général et continu.

Comment s'y reconnaître au milieu de tous ces bruits contradictoires en circulation ? Nouvelles de St-Pétersbourg, nouvelles de Vienne, nouvelles de Constantinople, et tout particulièrement, nouvelles hongroises, ont contribué à troubler l'opinion publique.

Il y a bien longtemps déjà, que j'avais appelé votre attention sur la conduite de l'Allemagne. On reconnaît qu'on s'y prend un peu tard pour ouvrir les yeux de ce côté. Examinez froidement, en effet, les prétentions de la Roumanie ! D'où viennent-elles ? Ne vous trompez pas, nous affirmer-t-on, les intérêts de l'Allemagne, pour la révision de la carte d'Europe, ne sauraient se détacher de ceux de la Russie !

Ce qu'il y aurait de plus heureux pour l'Occident, c'est que, trompée dans ses ambitions, la Roumanie devint une nouvelle Pologne en Orient.

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Le Journal officiel publie le mouvement du commerce de la France pendant l'année 1876.

Les importations se sont élevées, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1876, à 3,950,174,000 francs, et les exportations à 3,569,891,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Table with 3 columns: IMPORTATIONS 1876, 1875, and Objects of importation (Aliments, Produits naturels, etc.).

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

M. l'abbé Wattinne, missionnaire diocésain de la maison St-Charles de Cambrai, vient d'être nommé chanoine honoraire d'Aire, par Sa Grandeur Monseigneur Delaunoy. Cette marque d'honneur donnée à l'un des prêtres les plus estimés de ce diocèse sera vivement approuvée par tous ceux qui connaissent celui à qui

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 18 JANVIER 1877.

LES TROIS CENTS FRANCS

DIX

M. SIXTAIN.

PAR LOUIS DÉPRET

I. Vers deux heures — n'importe la saison — il tombe quelquefois sur Paris un air gris, un vent humide qui tue la joie promise par un beau midi. Sur la foi de cette promesse, on s'était mis en route, le pied léger, pour aller revoir à la pointe de l'île Saint-Louis, par exemple, ce qui nous reste du Paris d'il y a cent ans.

On peut apporter une sympathique ombre d'hostilité contre les chemins de fer et la photographie; m'accorderez-vous cela ? Je le demande timidement, car nous sommes d'un temps où l'on ne saurait se plaire à suivre un jeune rayon sur un vieux mur, sans être soupçonné de trahir son époque, ni s'attendrir aux pierres du passé, sans être accusé de refuser la sienne au monument de l'avenir.

Il faut donc remettre à meilleur jour cette excursion, pure fantaisie au reste, et sans caractère obligatoire. Quoique l'on fût parti pour le loisir, c'est souvent au retour de ces expédi-

tions d'être que, rentré chez soi, on travaille le mieux. Je ne le dis pas pour moi, car dans ces occasions-là, voici comme d'ordinaire l'aventure s'achève : Quand j'ai projeté d'aller rêver entre Notre-Dame et l'hôtel Lambert, et qu'il survient un gros nuage, en réintégrant mon domicile, j'annonce à la taciturne vieille femme qui prétend épousseter ma table d'écriture qu'elle ait à me tenir tout de même pour sorti, et à ne recevoir personne.

Deux bûches sont allumées dans une petite chambre meublée seulement de livres, l'un tableau de fleurs et d'un portrait, le portrait de celle qui a peint les fleurs, et qui mourut elle-même dans la rose de son âge.

Alors je vais prendre dans un tiroir secret un large carton d'écolier, où sont pressés mille, dix mille feuillets de papiers de plusieurs formats, lettres, documents d'affaires, notes des voyages, billets de mort, réflexions politiques, manuscrits commencés, impressions fugitives d'incidents oubliés, toute la cendre de ma jeunesse qui flamba si ardente, sous l'inclémence de cieus moroses !

Je plonge les mains dans cette cendre, et je la regarde filer à travers mes doigts, et l'heure s'envole en larmes rentrées, en frémissements... et mon cœur se soulève gonflé de ce sanglot que chaque homme croit seul connaître, et où tiennent toutes nos félicités et tous nos regrets de leur fuite magique !

II De ces ébauches de peinture, de ces romans indiqués, de ces morceaux d'histoire individuelle, plusieurs m'ont encore fait sourire. Commençons par ceux-là.

Je tombe sur cette note : « Reçu de mon oncle Sixtain, dans une occasion où il y allait de l'honneur et de la vie, la somme de trois cents francs, que je m'engage, également sur l'honneur, à lui remettre dans un an, soit le 1^{er} octobre 1857. »

« 1^{er} octobre 1856. » Quel désespoir, Dieu juste ! que de pleurs et de prières pour ces trois cents francs !

Si j'avais dit quinze louis, l'oncle Sixtain m'eût envoyé promener, et par reconnaissance envers son ombre, je maintiens la vieille rédaction.

Lorsque, m's classes finies, on m'envoya à Deutz, chez M. Hirsch, pour y faire l'apprentissage de fabricant, mon père, le propre frère de l'oncle Sixtain, m'avait très significativement invité à ne pas faire de dépenses au delà de ma pension mensuelle... « le meilleur, le seul moyen de ne pas gaspiller ton argent, avait-il ajouté, c'est de travailler ferme et... tu m'entends. »

Tristes effets d'une explication incomplète ! Je crus bravement que les parties d'équitation, en compagnie d'amazones, n'étaient pas comprises dans ce programme de méfiance. Chaque jour, avec une dame, cousine ou nièce de M. et Mme Hirsch, et habitant chez eux depuis

six mois, nous galopions hors la ville, sur des chevaux de louage ! Je raffolais de cette Gretchen (seconde manière); ce n'étaient que bouquets, rêveries.

J'avais dix-huit ans; je subvenais à cette poésie par l'emprunt hebdomadaire et régularisé de six thalers, à M. Hirsch, qui s'exécutait sans la moindre hésitation, sûr d'être remboursé avant mon départ. Voici quel était mon calcul :

Mon père m'avait promis un voyage en Allemagne. Je m'y préparais par une fastidieuse consommation de guides et d'histoires, qui devaient permettre de brüler le pays, et de répondre à toutes les questions des curieux.

Je devais trois cents francs à mon hôte. Le jour même où lui et moi nous tombâmes d'accord sur ce total (car mon départ approchait), une lettre de ma sœur vint me notifier les faits suivants : mes parents se mouraient d'impatience de me revoir; mon tour d'Allemagne était indéfiniment ajourné; d'ailleurs, je devais, me disait-on, en avoir assez du pays; on m'invitait à prier M. Hirsch d'accueillir les remerciements sincères de ma famille, et à regagner la France par l'un des premiers trains du jour suivant.

Ma sœur ajoutait en post-scriptum : « Pâchez-vous nouvelle ! L'oncle Sixtain, malgré son âge et ses grands enfants, vient d'épouser cette petite fermière... (Quelle fermière ? Je pensais bien à cela). Lui qui n'a jamais seulement fait

voyager d'Armentières à Calais sa première femme; si bonne et si distinguée, emmène cette paysanne sur les bords du Rhin. Ils sont, je n'en doute pas, à Cologne au moment où je t'écris. Papa lui ayant battu tout froid à cause de ce mariage, je ne sais si mon oncle Sixtain ira le voir. Il faut véritablement qu'on l'ait enorecé, car si on ne peut pas dire qu'il est avare, du moins tout le monde sait comme il tient à l'argent. »

III Oh ! Providence ! au moment où la honte, la fureur, la détresse m'envahissent, l'oncle Sixtain se remariait tout exprès pour passer la frontière à mon service; mais où, et comment le trouver ?

Je n'eus pas du moins, les angoisses de l'attente; en allant en ville, vers trois heures, je tombai sur un couple en arrêt devant la cathédrale. Mon oncle, qui n'est point poète, examinait cela avec des sensations d'entrepreneur; ma tante, la paysanne rose et rebondie, paraissait avoir mal dormi.

Il aimait le changement, mon oncle Sixtain; de sa défunte première à sa vivante seconde, il y avait toute la distance de Memling à Jordaens. Du reste, on ne l'avait pas gâté de félicitations sur ce nouvel hymen, mon pauvre oncle; je devins cela à mille riens. Exemple : Après que je l'eus embrassé de tout mon cœur (je l'avais toujours aimé), il me dit :

— Voici ta tante.

J'allai aussitôt faire claquer deux robustes baisers sur les joues de cette églogue, en murmurant un peu tardivement :

— Vous permettez, ma tante ? L'oncle Sixtain, d'un air de contentement très vif, dit en nous regardant : — Gaillard ! Bon garçon ! J'étais sauvé.

Pas encore. Ma tante, fort indifférente à la cathédrale, et ne pouvant d'autre part, elle me l'apprit ensuite, lever les yeux au plafond sans attraper la migraine, était au contraire toute captivée par les nombreux magasins d'eau de Cologne, qui font une ceinture au célèbre dôme, et partagent sa renommée. Bientôt elle n'y put tenir, et lâchant le bras de l'oncle Sixtain, elle lui dit :

— Mon ami, pendant que tu causes avec le neveu, je vais acheter une petite bouteille.

Ce mot glança mon oncle qui, la voyant partir, murmura avec l'accent de la première ou de la millième désillusion : — Les femmes ! toutes ne révent qu'à gaspiller l'argent.

Si l'atell n'était point paré, la victime était prête, je l'étourdiss d'un seul coup :

— Mon oncle Sixtain, j'allais vous écrire. Vous n'ignorez pas que je porte votre nom. Il s'agit pour moi de l'honneur de ce nom et de la vie. Prêtez-moi de l'argent, et dans un an, foi d'honnête homme, vous serez payé.

(A suivre.)